



DÉFI DE LA CITOYENNETÉ

TROUSSE DE CÉRÉMONIE DE RÉAFFIRMATION DE LA CITOYENNETÉ



Vue du Parlement du Canada à Ottawa lors d'un festival de tulipes
(Dreamstime/Agnus Febriyant /150034621).

Un projet de
A project of



HISTORICA
CANADA

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada

Introduction

La cérémonie de la citoyenneté canadienne est la dernière étape dans le parcours menant à l'obtention de la citoyenneté canadienne. Pour plusieurs personnes, la cérémonie de la citoyenneté est un événement émotionnel qui représente des années de travail pour l'accomplissement de ce but. Les cérémonies de réaffirmation de la citoyenneté offrent la chance à tous les Canadiens de vivre l'expérience d'une version de cet événement important. Les participants peuvent s'engager avec le processus de citoyenneté et affirmer leur lien avec le Canada tout en développant un plus grand sentiment d'appartenance.

Cette trousse de simulation de cérémonie de la citoyenneté est un guide détaillé pour toute personne organisant une cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté, et comprend tout le nécessaire pour son organisation. La trousse a aussi pour but d'aider à préparer les nouveaux arrivants en vue de leur cérémonie de la citoyenneté à venir, et de fournir aux enseignants et aux organisateurs tous les outils nécessaires à la tenue de leurs propres événements. La trousse comprend des activités d'apprentissage sur le contexte historique, légal et culturel de la cérémonie de la citoyenneté.

Cette trousse a été créée par Historica Canada avec le généreux soutien d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#). [Historica Canada](#) offre des programmes que vous pouvez utiliser afin d'explorer, d'apprendre et de réfléchir à notre histoire et à ce que signifie le fait d'être Canadien. [Le Défi de la citoyenneté](#) est une simulation d'examen de citoyenneté basée sur l'examen que doivent réussir les nouveaux arrivants qui désirent obtenir leur citoyenneté. Il met au défi les connaissances des participants au sujet du Canada en leur demandant d'atteindre les mêmes standards que ceux imposés aux nouveaux arrivants au pays.

Conseil aux enseignants

Les sujets couverts dans cette trousse pourraient susciter une réponse émotive chez les élèves. Les enseignants doivent être sensibles aux individus afin d'assurer que la salle de classe demeure un environnement sécuritaire pour tous les élèves. Établissez des règles pour la tenue de discussions respectueuses, et consultez le conseiller d'orientation de votre école ou un professionnel de la santé communautaire pour un soutien supplémentaire, si nécessaire.

Note sur l'accessibilité

Les accommodements pour les élèves d'éducation spécialisée, les apprenants de la langue française (ALF), les élèves de français langue seconde (FLS), ainsi que les élèves des niveaux inférieurs, sont inclus avec les activités de la trousse et identifiés sous le titre « **Modification** ». Considérez jumeler les élèves d'ALF et de FLS avec des lecteurs plus avancés.

Les drapeaux du Canada et des provinces et territoires
(Dreamstime/Marc Bruxelles/71875507).

Ressources en ligne

La liste suivante comprend des ressources bilingues pour éducateurs et élèves :

- [Le Défi de la citoyenneté](#)
- [L'Encyclopédie canadienne](#)
- [Le Portail de l'éducation de Historica Canada](#)
- [Élections Canada](#)
- [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#)

Activité 1

LE VISAGE CHANGEANT DU CANADA : QUI VEUT OBTENIR LA CITOYENNETÉ?

Les peuples autochtones sont les habitants originaux de la terre que nous nommons aujourd'hui le Canada. Au fil des siècles, ils ont établi des sociétés complexes avec des langues, des cultures, des économies et des systèmes politiques uniques qui ont précédé la colonisation par les Européens, qui a débuté au 16^e siècle.

Les Français et les Britanniques ont été parmi les premiers à établir des colonies sur les terres ancestrales des peuples autochtones au Canada. Pour la grande partie de l'histoire moderne du Canada, les politiques d'immigration ont favorisé les gens d'Europe de l'Ouest. D'autres groupes ont dû faire face à des restrictions (ou à l'interdiction) à l'entrée au pays.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a progressivement commencé à permettre l'accès au pays à des gens qui n'avaient auparavant pas pu entrer au Canada en raison de leur pays d'origine. Vers la fin des années 1960, les lois qui restreignaient l'immigration en fonction de la race, l'ethnicité ou le lieu d'origine ont été éliminées du système canadien d'immigration. Ce système a été remplacé par un système de points, où des points sont accordés pour l'éducation et pour certaines habiletés professionnelles. En 1971, le multiculturalisme est devenu une politique gouvernementale officielle, soit la même année où, pour la première fois, la majorité des immigrants au Canada provenaient de pays non européens.

Aujourd'hui, le Canada est l'un des pays les plus multiculturels au monde. Les Canadiens sont un peuple divers, représentant plus de 250 ethnicités. Au cours de la dernière décennie, approximativement 1,7 million de personnes sont devenues des Canadiens.

L'édifice du Parlement canadien à Ottawa (Dreamstime.com/Ducdao/42868684).



PARTIE 1

1. Commencez en discutant de la différence entre l'immigration et l'émigration avec la classe.
2. En petits groupes, créez une liste de raisons pour lesquelles certaines personnes pourraient vouloir émigrer de leur pays d'origine et vivre ailleurs (facteurs d'incitation). Créez une deuxième liste des raisons pourquoi certaines personnes pourraient choisir d'immigrer au Canada (facteurs d'attraction).
3. Lorsque vous aurez complété vos listes, partagez les réponses de votre groupe avec le reste de la classe.
4. Avec la classe, discutez des questions suivantes : Pour quelles raisons certaines personnes quittent-elles leurs pays d'origine? Quelles sont certaines des raisons pour lesquelles des gens pourraient choisir le Canada comme nouvelle patrie?

Conseil aux enseignants

Aidez vos étudiants à faire la différence entre « immigration » et « émigration ». Immigration commence avec la lettre « i » comme le mot « intérieur », et signifie arriver à l'intérieur d'un pays. Émigration commence avec la lettre « e », tout comme le mot « extérieur », et signifie quitter un pays, aller à l'extérieur de celui-ci.

PARTIE 2

1. Avec la classe, regardez l'une des vidéos de [Passages Canada](#) sur les nouveaux arrivants qui parlent de leurs expériences de migration. De façon alternative, vous pourriez utiliser l'histoire de migration d'une personne que vous connaissez afin de remplir le tableau. Si vous êtes un nouvel arrivant, vous pourriez partager votre propre histoire de migration avec vos collègues, si vous vous sentez à l'aise de le faire.
2. Après avoir regardé la vidéo ou après avoir décidé quelle histoire utiliser, complétez le **Tableau de l'activité 1**, disponible sur le **Portail de l'éducation**, individuellement. Vous pouvez utiliser la liste de facteurs d'incitation et d'attraction que vous avez dressée dans la Partie 1 afin de vous aider.

Nom	Pays/lieu d'origine	Date de l'arrivée au Canada	Raison(s) pour avoir quitté leur pays d'origine	Raison(s) pour avoir choisi le Canada comme nouvelle patrie	Plus gros défi(s) rencontré(s) au Canada	Aspect(s) préféré(s) de la vie au Canada

ACTIVITÉ ALTERNATIVE

1. Choisissez un Canadien célèbre de la liste suivante :

- [Adrienne Clarkson](#) – Ancienne gouverneure générale du Canada
- [Antoine Dessane](#) – Pianiste/organiste et compositeur
- [Arthur Lismer](#) – Peintre et éducateur
- [Filip Konowal, VC](#) – Soldat et récipiendaire de la Croix de Victoria
- [Jean Augustine](#) – Éducatrice, activiste et politicienne
- [Wajdi Mouawad](#) – Acteur, metteur en scène et auteur
- [Yousuf Karsh](#) – Photographe
- [Donovan Bailey](#) – Athlète
- [Michaëlle Jean](#) – Ancienne gouverneure générale du Canada et secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie



▲ Célébrer la fête du Canada (Dreamstime/Leszek Wrona/42198934).

2. Lisez l'article au sujet de cette personne célèbre dans [L'Encyclopédie canadienne](#) et effectuez plus de recherche au sujet de son expérience d'immigration au Canada. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer de la recherche supplémentaire ou d'en apprendre plus au sujet de l'expérience d'immigration d'un autre immigrant célèbre. Complétez le tableau en utilisant votre recherche.

ACTIVITÉ D'APPROFONDISSEMENT

Séparez-vous en petits groupes et effectuez un remue-méninges sur la façon dont le multiculturalisme a influencé la culture et la qualité de vie au Canada. Dressez une liste des différentes façons desquelles le multiculturalisme a eu un impact sur la société canadienne. Si vous avez choisi un Canadien célèbre pour remplir le tableau, indiquez la façon dont cette personne a eu un effet sur la société canadienne.



▲ Le drapeau franco-ontarien (Dreamstime/Birgit Schmidt/137960354).

Activité 2

ACTES LÉGISLATIFS ET CITOYENNETÉ CANADIENNE

Il existe trois actes législatifs (lois écrites promulguées par le Parlement) relatifs à la cérémonie de la citoyenneté. Ces actes déterminent ce que nous faisons durant la cérémonie de la citoyenneté et établissent les exigences pour devenir un citoyen canadien.

La loi sur la citoyenneté explique les étapes qu'un nouvel arrivant doit entreprendre afin de devenir un citoyen canadien. Ces étapes incluent la participation à une cérémonie de la citoyenneté et la récitation du serment de citoyenneté devant un juge ou un fonctionnaire de la citoyenneté.

La loi sur le multiculturalisme explique comment le Canada s'engage à offrir des opportunités égales à tous les Canadiens, de toutes ethnies et de toutes provenances, pour participer à la société canadienne. Les cérémonies de la citoyenneté doivent respecter la diversité des Canadiens et la politique officielle de multiculturalisme.

La loi sur les langues officielles explique que le Canada possède deux langues officielles, le français et l'anglais, et que ces deux langues sont égales. Ainsi, le serment de citoyenneté doit être récité dans les deux langues officielles du Canada, et les cérémonies de la citoyenneté doivent être tenues en anglais et français lorsque possible.

1. Séparez-vous en trois groupes. Chaque groupe se verra confier l'une des lois reliées à la cérémonie de la citoyenneté.
2. Lisez l'article de *L'Encyclopédie canadienne* au sujet de la loi qui vous a été confiée :
 - [Citoyenneté canadienne](#) (lisez la partie *Loi sur la citoyenneté de 1977* de l'article)
 - [Multiculturalisme](#) (lisez la partie *Politique multiculturelle au Canada* de l'article)
 - [Loi sur les langues officielles](#)
3. Après avoir lu l'article de *L'Encyclopédie canadienne*, travaillez avec votre groupe afin de remplir le **Tableau de l'activité 2**, disponible sur le **Portail de l'éducation**.
4. Créez une présentation de groupe basée sur vos trouvailles afin de les partager avec le reste de la classe.

Nom de la loi	À quoi la loi s'applique-t-elle?	Effets de la loi sur la province/territoire où vous vivez	Effets de la loi sur votre communauté
Exemple : Loi sur la protection des espèces en danger	Prévenir l'extinction d'espèces de la faune canadienne	Ma province contient quatre parcs nationaux qui protègent les espèces en danger.	Je fais du bénévolat afin d'aider à ramasser les déchets dans les zones humides de mon quartier.



Activité 2

CONTINUÉE

MODIFICATION

Avec la classe, lisez les trois descriptions des actes législatifs à la page précédente, et discutez-en. À quoi ces lois s'appliquent-elles? Comment les voyez-vous mises à l'œuvre dans votre vie quotidienne? Après la discussion, jetez un coup d'œil aux 12 exemples ci-dessous et discutez de la loi à laquelle chacun d'entre eux se rapporte. Vous pouvez le faire avec toute la classe ou en petits groupes. Si vous travaillez en petits groupes, comparez vos réponses avec celles du reste de la classe lorsque vous avez terminé. Discutez des questions que vous avez toujours au sujet de ces lois et de leur importance pour le Canada.

1. Chaque citoyen né au Canada ou personne qui devient un citoyen canadien est dotée des mêmes droits.
2. Tous les membres de la société canadienne ont le droit de préserver, d'accroître et de partager leur patrimoine culturel.
3. L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada et jouissent d'un statut égal.
4. Les individus et les communautés de toutes les origines sont encouragés à participer à l'évolution et au développement de la société canadienne.
5. L'anglais et le français sont les deux langues utilisées au Parlement du Canada.
6. Le gouvernement du Canada s'engage à protéger la diversité ethnique, raciale, linguistique et religieuse de la société canadienne.
7. Presque toutes les personnes nées au Canada sont des citoyens à la naissance.
8. Le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale du patrimoine canadien et de l'identité canadienne.
9. Les adultes qui ont immigré au Canada peuvent devenir des citoyens s'ils sont d'abord des résidents permanents, ont vécu au Canada pendant une certaine période de temps, ont une connaissance adéquate d'une des langues officielles, et remplissent certaines autres conditions.
10. Tous les services fédéraux devraient être offerts en anglais et en français.
11. Le gouvernement du Canada s'engage à faire progresser le français et l'anglais au Canada.
12. Les Canadiens peuvent détenir deux citoyennetés.

ACTIVITÉ D'APPROFONDISSEMENT

Avec la classe, discutez de la façon dont les trois lois ont changé au fil du temps. Quel rôle croyez-vous que l'immigration a joué pour affecter ces lois?



Activité 3

LES DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

Les citoyens canadiens ont des droits et des responsabilités qui viennent avec la citoyenneté. Les droits sont des privilèges communs offerts aux citoyens. Les droits et libertés peuvent être restreints dans certains cas. Par exemple, les Canadiens jouissent d'une liberté de parole, mais ce droit est limité si le discours tenu est considéré comme discours de haine, ce qui est illégal au Canada.

Les droits et libertés sont protégés par la loi canadienne et ils reflètent les traditions, les valeurs et l'identité canadiennes. Par exemple, les Canadiens ont des droits relatifs à la mobilité : les Canadiens peuvent choisir de vivre et de travailler n'importe où au Canada.

Au Canada, les droits sont aussi accompagnés de responsabilités. Les responsabilités sont des choses qui sont attendues des citoyens comme le respect de la loi et le paiement des impôts.

1. Avec la classe, discutez des définitions des « droits » et des « responsabilités ». Pourquoi sont-ils importants dans une société? Pourquoi sont-ils importants pour le Canada?
2. En petits groupes, discutez des responsabilités et des droits que vous trouvez importants dans une société. Ensemble, créez une liste de trois droits et de trois responsabilités qui sont, selon vous, importants pour le succès d'une société.
3. Avec la classe, partagez à tour de rôle la liste des droits et responsabilités de votre groupe et comparez les similarités et les différences.
4. Jetez un coup d'œil à la liste d'énoncés ci-dessous. Quels sont des droits? Quelles sont des responsabilités? Lesquels font partie des deux catégories? Quels ne sont ni l'un ni l'autre?
 - a. Tous les Canadiens de 18 ans et plus peuvent voter lors d'élections
 - b. Protection de l'environnement
 - c. Déneiger votre entrée
 - d. Les Canadiens peuvent se déplacer librement et vivre n'importe où à l'intérieur du Canada
 - e. Personne ne peut être arrêté par la police sans raison
 - f. Faire du bénévolat dans votre communauté
 - g. Tous les Canadiens sont égaux aux yeux de la loi
 - h. Célébrer la fête du Canada
 - i. Faire partie d'un jury
 - j. Toute personne au Canada est protégée d'un traitement injuste basé sur son sexe, genre, ethnicité, religion ou orientation sexuelle
5. Comment ces droits et responsabilités se comparent-ils à ceux choisis par votre groupe? Quelles sont les protections offertes par le Canada auxquelles vous n'auriez pas pensé? Avez-vous trouvé de nouvelles idées qui devraient être adoptées par le Canada? Pour les nouveaux arrivants, il pourrait être intéressant de comparer les droits et les responsabilités de votre pays d'origine avec ceux du Canada et ceux que vous avez choisis dans votre groupe.

Conseil aux enseignants

Consultez la page [Les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté](#) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour un résumé des droits et des responsabilités au Canada.

Activité 4

NOTRE RESPONSABILITÉ EN RELATION AVEC LA RÉCONCILIATION

Les peuples autochtones sont les habitants originaux de la terre que nous nommons aujourd'hui le Canada. Ils ont établi des sociétés complexes bien avant que les Européens ne viennent en Amérique du nord.

Sous les gouvernements coloniaux, incluant le gouvernement du Canada, les peuples autochtones étaient soumis de force à la relocalisation forcée, la famine, les mauvais traitements, la saisie de leurs terres et des lois et politiques discriminatoires. De plus, les enfants autochtones étaient fréquemment retirés de leurs familles et communautés et envoyés de force dans les pensionnats indiens, où il leur était interdit de parler leur langue et de maintenir leurs traditions. Les effets de ces abus sont encore ressentis aujourd'hui chez les peuples autochtones au Canada.

Malgré cet héritage, les peuples autochtones au Canada se sont battus, et continuent de se battre, contre la discrimination afin de défendre leurs droits et d'assurer la survie de leurs traditions, leurs langues et leurs croyances.

La réconciliation est le processus d'établir des relations mutuellement respectueuses et de créer un meilleur futur partagé pour les peuples autochtones et non autochtones au Canada. C'est une responsabilité de la citoyenneté canadienne. Les Canadiens de tous les âges peuvent, et devraient, entreprendre des actions concrètes dans leurs vies, communautés et pays en lien avec la responsabilité de réconciliation.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a été active de 2008 à 2015. Le but de la CVR était d'en apprendre plus sur l'étendue des dommages causés aux peuples autochtones par le système de pensionnats indiens, et de travailler à la création d'un futur plus juste et égal pour les peuples autochtones au Canada. Le rapport final de la CVR a émis 94 [Appels à l'action](#), qui créent un cadre officiel pour la guérison des relations endommagées avec les peuples autochtones vivant au Canada.

Avant de commencer ces activités, lisez les définitions suivantes avec la classe. Considérez noter les mots clés dans votre cahier ou dictionnaire personnel.

Peuples autochtones : Les peuples autochtones sont les habitants originaux de la terre que nous appelons aujourd'hui le Canada. Les peuples autochtones au Canada ne représentent pas un seul groupe ou une seule expérience, mais une diversité de langues, de cultures et de perspectives. Il existe trois groupes de peuples autochtones légalement reconnus au Canada : les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Il existe une énorme diversité au sein même de chacun de ces groupes. De façon générale, les Métis ont un mélange d'ascendance européenne et autochtone et vivent majoritairement dans les provinces des Prairies et en Ontario. Les Inuits vivent majoritairement dans les régions du nord du Canada, où leurs terres ancestrales sont connues sous le nom Inuit Nunangat. Au sud vivent les peuples des Premières Nations, un terme très large qui englobe les peuples autochtones qui ne sont pas Inuits ou Métis.

Conseil aux enseignants

Vous pourriez discuter des définitions suivantes plus en détail avec la classe avant de compléter l'activité. Afin d'en apprendre plus au sujet des peuples autochtones au Canada, explorez la [collection Peuples autochtones](#) de *L'Encyclopédie canadienne*.

Colonialisme : Le colonialisme réfère aux lois et pratiques relatives à la saisie du contrôle d'une terre ou d'un peuple en l'occupant avec des colons et en prenant avantage économiquement. Au Canada, les gouvernements français et britannique ont colonisé le Canada, changeant de façon importante la vie des peuples autochtones originaux durant le processus. Le colonialisme et ses effets ne sont pas restreints au passé, mais continuent aujourd'hui, leur impact se faisant toujours ressentir au sein des communautés autochtones au Canada.

Le système des pensionnats indiens : De 1831 à 1996, un nombre d'enfants estimé à 150 000 a fréquenté les pensionnats indiens, des écoles religieuses financées par le gouvernement dont le but était l'assimilation forcée des enfants autochtones dans la société eurocanadienne. Les pensionnats indiens retiraient de force les enfants de leurs familles et de leurs communautés, perturbant les familles et les pratiques traditionnelles, aliénant les enfants de leur patrimoine et nuisant aux relations humaines. Certains estiment que près de 6 000 enfants sont morts dans ces écoles, et plusieurs autres ont été victimes d'abus sévères. Les pensionnats indiens et les abus qui y ont été perpétrés ont donné lieu à un traumatisme intergénérationnel qui affecte aujourd'hui les survivants, leurs descendants et leurs communautés.

Traités : Les traités sont des accords formels faits entre deux groupes. Au Canada, l'expression fait surtout référence aux accords faits entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada. Dès le début des années 1600, la Couronne britannique (et plus tard le gouvernement du Canada) s'est embarquée dans une série de traités avec les peuples autochtones afin d'éviter les conflits et de permettre le commerce et la colonisation. Immédiatement après la Confédération, le gouvernement du Canada se donne pour objectif d'étendre le territoire national avec des traités. Ces 11 traités se nomment les [Traités numérotés](#). Les traités étaient souvent compris et interprétés de façons différentes par les peuples autochtones et le gouvernement du Canada. La signification et l'intention de plusieurs des traités font encore aujourd'hui l'objet de plusieurs débats au Canada.

Remerciements relatifs à la terre : Au Canada, vous entendrez souvent un remerciement au début d'un événement ou d'une journée scolaire. Un remerciement relatif à la terre reconnaît normalement un traité territorial ou la terre traditionnelle des peuples autochtones de l'endroit où vous trouvez.

Activité 4

CONTINUÉE

1. Dans une discussion de classe, effectuez un remue-méninges afin de trouver diverses façons pour votre école/communauté de prendre des mesures concrets pour remplir la promesse de réconciliation. Votre école/communauté fait-elle déjà des mesures à cet effet? Y a-t-il quelque chose qui pourrait être amélioré?
2. Séparez-vous en petits groupes. Chaque groupe se verra confier l'un des appels à l'action suivants, tirés des [Appels à l'action](#) de la Commission de vérité et réconciliation.
 - **Appel à l'action 14** : Augmenter le financement gouvernemental pour la préservation et le renforcement des langues autochtones au Canada.
 - **Appel à l'action 19** : Travailler afin de diminuer l'écart dans les résultats en matière de santé entre les communautés autochtones et non autochtones au Canada.
 - **Appel à l'action 30** : Travailler afin d'éliminer la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale.
 - **Appel à l'action 62** : Rendre obligatoire l'enseignement des pensionnats indiens, des traités et des contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones au Canada de la maternelle à la 12^e année (ou la dernière année équivalente du secondaire).
 - **Appel à l'action 93** : Inclure plus d'informations sur les pensionnats indiens, les traités et les peuples autochtones dans l'examen de citoyenneté et le guide d'étude de la citoyenneté.
3. En petits groupes, discutez de votre appel à l'action. Pensez à comment votre appel à l'action pourrait aider les peuples et les communautés autochtones. Comment pourrait-il aider à réparer les relations entre les peuples autochtones et les Canadiens non autochtones? Aide-t-il à préserver une tradition ou à revitaliser une culture? Écrivez ce qui, selon vous, le rend important pour la réconciliation, et pourquoi.
4. À tour de rôle, partagez votre appel à l'action et vos notes avec le reste de la classe.
5. Retournez à la liste de ce que votre école/communauté pourrait faire pour aider la réconciliation. En travaillant seul ou en petits groupes, transformez ces idées en votre propre appel à l'action. Que pouvez-vous faire afin de réaliser ces nouveaux appels à l'action?

Conseil aux enseignants

Pour plus d'informations, lisez l'article à propos de la [Commission de vérité et réconciliation \(CVR\)](#) sur *L'Encyclopédie canadienne*.

Les lecteurs avancés peuvent aussi consulter les appels à l'action de la CVR directement. Les appels à l'action ci-dessus ont été reformulés pour faciliter la compréhension.

MODIFICATION

Avec la classe, discutez de la signification du mot « réconciliation » et de pourquoi la réconciliation est importante pour aider à la guérison de la relation entre les peuples autochtones et non autochtones vivant au Canada. Ensuite, regroupez-vous en paires afin de dresser une liste de trois à cinq appels à l'action que vous, votre école et votre communauté pourriez réaliser afin de contribuer à l'effort de guérison et de réconciliation avec les peuples autochtones. Présentez vos propres appels à l'action à la classe.

Des personnes autochtones en ornementation traditionnelle lors d'un pow-wow à Vancouver en 2015 (Dreamstime/Leszek Wrona/59726142).



Activité 5

RÉPÉTEZ APRÈS MOI : LE SERMENT DE CITOYENNETÉ

Le serment de citoyenneté est récité lors des cérémonies de la citoyenneté. Tous les candidats à la citoyenneté de 14 ans et plus doivent réciter le serment de citoyenneté afin de devenir légalement canadien. Ceux qui récitent le serment de citoyenneté promettent d'obéir aux lois canadiennes et de remplir leurs devoirs de citoyens canadiens. Lorsqu'ils récitent le serment de citoyenneté, ils acceptent aussi les droits et les responsabilités qui accompagnent la citoyenneté canadienne.

La récitation du serment de citoyenneté est une partie importante de la cérémonie de la citoyenneté. Durant une cérémonie de la citoyenneté, le serment de citoyenneté est récité par le juge ou le fonctionnaire de la citoyenneté, et répété par chaque personne désirant obtenir la citoyenneté. Le juge ou le fonctionnaire est témoin de la récitation du serment par les participants. Après avoir récité le serment, la personne devient un citoyen canadien et reçoit son certificat de citoyenneté.

Voici le texte du serment de citoyenneté :

Je jure (ou j'affirme solennellement) que je serai fidèle et porterai sincère allégeance à Sa Majesté la reine Elizabeth Deux, reine du Canada, à ses héritiers et successeurs, que j'observerai fidèlement les lois du Canada et que je remplirai loyalement mes obligations de citoyen(ne) canadien(ne).

Veuillez noter que le texte du serment de citoyenneté change afin de refléter le monarque régnant actuel. Lorsque la reine Elizabeth II sera remplacée par la prochaine personne de la succession au trône, le texte du serment de citoyenneté sera mis à jour.

PARTIE 1 : INTRODUIRE LE SERMENT

1. L'enseignant peut lire le serment de citoyenneté à voix haute, ou récitez-le tous ensemble.
2. Notez tout vocabulaire du serment de citoyenneté que vous ne comprenez pas.
3. Individuellement, ou avec la classe, trouvez une définition simple de tous les mots notés à l'étape 2.
4. Ayez une discussion de classe à propos des questions suivantes :
 - a. Que signifie le serment de citoyenneté pour vous?
 - b. Y a-t-il quelque chose dans le serment de citoyenneté qui vous surprend?
 - c. Y a-t-il selon vous des éléments manquants au serment de citoyenneté qui devraient y être inclus?

PARTIE 2 : DÉCORTIQUER LE SERMENT DE CITOYENNETÉ

1. Ceux qui récitent le serment de citoyenneté doivent prêter allégeance au monarque britannique régnant avant de devenir des citoyens canadiens. En travaillant en petits groupes, ou avec toute la classe, formez une définition de l'expression « monarchie constitutionnelle ». Quels sont trois éléments clés de la monarchie constitutionnelle du Canada? Vous pouvez consulter l'article [Monarchie constitutionnelle](#) de *L'Encyclopédie canadienne* afin de compléter ceci.
2. En travaillant avec les mêmes petits groupes, ou avec toute la classe, créez une liste de cinq à dix devoirs et responsabilités de la citoyenneté canadienne. (Vous pouvez vous référer à votre travail de l'**Activité 3 : Les droits et les responsabilités de la citoyenneté canadienne** afin de compléter ceci.)
3. Ensuite, créez une liste de cinq à dix lois canadiennes auxquelles doivent obéir les habitants du Canada.
4. Partagez ce que vous avez appris dans une discussion de classe.

PARTIE 3 : ÉCRIRE VOTRE PROPRE SERMENT DE CITOYENNETÉ

Comment le serment de citoyenneté pourrait-il être modifié afin de mieux refléter et respecter la relation unique du Canada avec les peuples autochtones?

Lisez cet appel à l'action de la CVR qui soumet une version différente du serment de la citoyenneté.

« Nous demandons au gouvernement du Canada de remplacer le serment de citoyenneté par ce qui suit :

Je jure (ou affirme solennellement) que je serai fidèle et porterai sincère allégeance à Sa Majesté la reine Elizabeth Deux, reine du Canada, à ses héritiers et successeurs, que j'observerai fidèlement les lois du Canada, y compris les traités conclus avec les peuples autochtones, et que je remplirai loyalement mes obligations de citoyen canadien. »

Travaillez seul afin d'écrire votre propre serment de citoyenneté. En vous basant sur ce que vous avez appris, quelles sont les choses que vous trouvez importantes pour les nouveaux Canadiens de réciter dans un serment (ex. réconciliation, protéger l'environnement naturel)? Assurez-vous d'inclure ce que vous trouvez important dans votre propre serment de citoyenneté.

MODIFICATION

Le serment de citoyenneté est une promesse que les citoyens font envers leurs pays. Lisez le serment de citoyenneté avec toute la classe et discutez de ses promesses. Quelles autres choses devraient, selon vous, être incluses dans ces promesses? Réfléchissez aux promesses que vous trouvez importantes pour la citoyenneté canadienne. Écrivez votre propre court serment de citoyenneté, et partagez-le avec votre classe. De façon alternative, vous pouvez compiler toutes vos promesses importantes dans un seul serment de citoyenneté que toute la classe pourrait réciter ensemble.

La cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté

VOTRE GUIDE POUR ORGANISER UNE CÉRÉMONIE DE RÉAFFIRMATION DE LA CITOYENNETÉ

Ce guide détaillé comprend tout ce dont vous aurez besoin pour organiser votre propre cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté. Nous encourageons les enseignants qui organisent une cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté à impliquer leurs élèves dans tous les aspects du processus de planification. Cela aidera à donner plus de signification à la cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté à tout le monde.

Une cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté est un événement où les participants confirment leur lien avec le Canada. Ce n'est pas une cérémonie légale, mais un événement simple et significatif auquel n'importe qui peut participer. Une cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté peut être formelle ou décontractée. Vous pouvez la faire dans votre salle de classe avec un élève agissant à titre de maître de cérémonie (MC) ou vous pouvez organiser un événement communautaire où vous demandez à un membre important de la communauté de remplir le rôle de MC.

Vous pouvez organiser une cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté à votre école, sur votre lieu de travail, ou à l'intérieur de votre communauté. Vous aurez besoin d'un endroit où tenir l'événement, d'un MC et de participants qui aimeraient affirmer leur citoyenneté.

Étape 1 : Lieu et éléments visuels

Vous devrez d'abord choisir l'endroit où se tiendra votre cérémonie. Pensez d'abord à la taille et la configuration dont vous aurez besoin. Estimez le nombre de personnes qui seront présentes, afin de vous aider à déterminer la grosseur de l'endroit ainsi que le nombre de chaises requises.

Après avoir choisi votre endroit, dessinez la configuration de l'espace. Décidez de l'endroit où se tiendra le MC et de celui où vos participants seront assis. Vous aurez aussi besoin de sièges pour les membres de familles et pour les autres témoins. Gardez en tête que les personnes présentes à l'événement devraient avoir une vue dégagée de l'animateur. Vous devriez aussi avoir un drapeau canadien. Selon la taille du lieu, vous pourriez inclure d'autres éléments visuels comme un drapeau de la province ou du territoire, ou un emblème de la communauté.

Étape 2 : Choisir un maître de cérémonie

Vous devrez choisir un MC pour votre cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté. Il animera l'événement, livrant les discours d'ouverture et de clôture. Il agira aussi à titre d'officier présidant, dirigeant la cérémonie, récitant le serment de cérémonie, et chantant l'Ô Canada.

Conseil aux enseignants

Il est possible que quelques élèves ne soient pas à l'aise à participer à une cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté pour une variété de raisons. Laissez les élèves participer à la cérémonie au complet ou en partie, selon leur niveau de confort. Pour les élèves qui choisissent de ne pas participer, ou qui ne sont pas à l'aise avec certains aspects de la cérémonie, confiez-leur une activité alternative telle que créer une infographie sur l'immigration ou le multiculturalisme au Canada ou écrire une courte réflexion sur le processus à obtenir la citoyenneté ou sur la signification de la citoyenneté pour eux.

Un bon choix de MC pourrait être :

- Une personne de la communauté qui est récemment devenue citoyen canadien.
- Une personne qui pourra parler des droits et des responsabilités inhérentes à la citoyenneté canadienne.
- Une personne occupant déjà une fonction officielle dans votre école ou communauté, comme un directeur d'école, un dirigeant de groupe ou un dirigeant de communauté.

Notez : S'il existe un juge, un récipiendaire de l'Ordre du Canada ou de l'Ordre du mérite militaire, ou une personne qui mérite selon vous une reconnaissance spéciale dans votre communauté, pensez à inviter cette personne à animer votre événement ou à mener la récitation du serment de citoyenneté.

Étape 3 : Le MC et les points de discussion

Voici un exemple de comment vous pourriez choisir de structurer votre cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté. Afin de réaffirmer leur citoyenneté canadienne, tous les participants doivent réciter le serment de citoyenneté.



La relève de la garde sur la Colline du Parlement à Ottawa (Dreamstime/Hollandog/85744386).



La cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté

CONTINUÉE

Discours de bienvenue

Lorsque tous les participants sont arrivés, le MC devrait leur souhaiter la bienvenue à l'événement. Pensez à inclure des remerciements relatifs à la terre lors du discours de bienvenue. Un remerciement relatif à la terre reconnaît un traité ou une terre ancestrale à l'endroit où se déroule votre cérémonie. Invitez un aîné autochtone ou un membre de la communauté autochtone locale afin de prononcer le remerciement relatif à la terre. Si vous ne parvenez pas à trouver un aîné autochtone ou un membre de la communauté, le MC peut prononcer le remerciement.

Discours d'ouverture

Après le discours de bienvenue, le MC prononcera le discours d'ouverture. Le discours d'ouverture peut aborder les sujets suivants afin de fournir aux participants quelques informations sur l'importance de la citoyenneté :

- Les droits et responsabilités de la citoyenneté canadienne
- Les contributions que peut faire chaque citoyen pour la société canadienne
- L'importance pour tous les Canadiens de répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation
- L'importance de la citoyenneté active
- L'engagement du Canada envers le bilinguisme et le multiculturalisme

Serment de citoyenneté

Le MC mènera les participants dans la récitation du serment de citoyenneté. Considérez réciter le serment de citoyenneté dans les deux langues officielles du Canada (fourni ci-dessous). On demandera aux participants de lever la main droite. Le MC dirigera les participants, ligne par ligne, au travers d'une récitation du serment de citoyenneté :

*« Je réaffirme solennellement
Que je serai fidèle
Et porterai sincère allégeance
À Sa Majesté
La reine Elizabeth Deux
Reine du Canada
À ses héritiers et successeurs,
Que j'observerai fidèlement
Les lois du Canada
Et que je remplirai loyalement
Mes obligations de citoyen canadien. »*

*"I reaffirm
That I will be faithful
And bear true allegiance
To Her Majesty
Queen Elizabeth the Second
Queen of Canada
Her Heirs and Successors
And that I will faithfully observe
The laws of Canada
And fulfil my duties
As a Canadian citizen."*

Le MC devrait féliciter tous les participants d'avoir réaffirmé leur citoyenneté canadienne.



Certificat de cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté - optionnel

Considérez offrir à chaque participant un certificat de réaffirmation de la citoyenneté. Vous pouvez trouver le [certificat de réaffirmation](#) de la citoyenneté en visitant le site Web [d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Le MC peut annoncer tous les participants, qui s'avanceront, un par un, afin de recevoir leur certificat de réaffirmation de la citoyenneté. Lorsque chaque participant s'avance, le MC peut lui remettre son certificat et lui serrer la main.

Orateur invité - optionnel

Pensez à inclure un orateur invité lors de votre cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté. Il devrait s'agir d'une personne qui peut parler avec son cœur de l'importance de la citoyenneté canadienne. Il peut s'agir d'une personne qui est récemment devenue un citoyen canadien et qui peut parler de son expérience, ou d'une personne comme un directeur, un dirigeant de groupe, un récipiendaire de l'Ordre du Canada ou un dirigeant de communauté.

Discours de clôture et *Ô Canada*

Le MC peut livrer un discours de clôture et remercier les participants de leur présence. Le MC demandera alors aux participants de se lever afin de chanter l'hymne national du Canada, « *Ô Canada* ».

Version française

Ô Canada!
Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux!
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.
Protégera nos foyers et nos droits.

Version anglaise

O Canada!
Our home and native land!
True patriot love in all of us command.
With glowing hearts we see thee rise,
The True North strong and free!
From far and wide,
O Canada, we stand on guard for thee.
God keep our land glorious and free!
O Canada, we stand on guard for thee.
O Canada, we stand on guard for thee.

Réception - optionnel

La plupart des cérémonies de la citoyenneté comprennent des gâteries et des rafraîchissements, comme du gâteau et des boissons, pour les participants à la cérémonie. La réception est aussi une opportunité pour les participants de se rassembler de façon informelle, de rencontrer les organisateurs et les orateurs de la cérémonie, et de discuter avec les autres participants de leur expérience lors de la cérémonie.

Considérez l'organisation d'une réception après votre cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté où vous offrez à vos participants des rafraîchissements et la chance de socialiser avec les autres participants.

Relevez le Défi de la citoyenneté

Maintenant que vous êtes familier avec le passé et présent civique du Canada, mettez vos connaissances à l'épreuve en relevant le [Défi de la citoyenneté](#)! Avant de relever le Défi, utilisez les [ressources pédagogiques](#) gratuites du programme ou visitez la [collection Citoyenneté](#) de *L'Encyclopédie canadienne* afin de vous aider à étudier.

Visitez le [defidelacitoyennete.ca/fr](#) afin d'accéder au questionnaire en ligne du *Défi de la citoyenneté*, et mettez vos connaissances à l'épreuve dès aujourd'hui.

ACTIVITÉ D'APPROFONDISSEMENT

Comment la cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté est-elle importante pour vous? Écrivez une courte réflexion sur votre expérience lors de la cérémonie. Pensez à inclure dans votre réflexion des aspects précis de la cérémonie qui ont été importants pour vous, comme certaines idées partagées dans le discours du MC, et expliquez en quoi cela était important pour vous.

Conseil aux enseignants

[Inscrivez votre classe](#) au Défi de la citoyenneté, qui met à l'épreuve les connaissances des participants au sujet du Canada et les met au défi d'atteindre les mêmes standards que ceux imposés aux nouveaux arrivants au pays. Choisissez le bon niveau scolaire et demandez aux étudiants de passer l'examen de 20 questions du Défi de la citoyenneté en ligne. Autrement, vous pourriez imprimer des copies du questionnaire du Défi de la citoyenneté de cette année depuis votre compte d'enseignant et les distribuer à vos élèves. Visitez le [defidelacitoyennete.ca/fr](#) afin d'inscrire votre classe.